Institutions.

COLLEGE D'ORLÉANS.

Tenu par MM. B. A. KERNAN ET LE CABOCHE.

Rue des Carmes 69, entre l'Ile et Royale

MM. B. A. KERNAN ET LE CABOCHE, Licenciés ès-lettres, Officiers de l'Académie, Anciens principaux des collèges royaux de Bourbon-Vendée et de Saint-Louis, propriétaires de l'établissement de ce nom, viennent de faire leurs adieux à leurs élèves et à leurs amis, et de remercier les familles qui leur ont accordé leur confiance. Ils ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont cédé leur établissement à M. Caboche, Licencié ès-lettres, Officier de l'Académie, ancien principal du collége royal de Bourbon-Vendée, qui, pendant quinze années, a joui de la confiance de ses supérieurs et de l'estime de ses collègues.

Ce nouveau chef, qui a dirigé pendant plusieurs années un collége royal, et qui a été choisi par M. le Recteur de l'Académie de Paris pour remplir les fonctions de censeur dans un collége royal, a pensé qu'il ne pouvait mieux faire que de conserver à l'établissement de ce collége tout le caractère qu'il a eu jusqu'à ce jour, et qui a fait sa réputation. Il a donc pris pour base de son enseignement celui qui a été suivi par MM. Kernan et Caboche, et il a conservé tous les professeurs qui y étaient attachés.

Il a pensé que, dans un collége où l'on reçoit des élèves de tout âge, il était nécessaire de diviser l'enseignement en deux sections, dont l'une, plus spécialement consacrée aux études classiques, serait dirigée par M. Caboche, et l'autre, plus spécialement consacrée aux études modernes, serait dirigée par M. Kernan